

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Conseil municipal du lundi 9 mars 2020 à 20h00.

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 28 février 2020
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

14 Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Josette NICOLIN, Christian BAUD, Myriam FUMEY-BOUGAUD, Eric MOREL, Max WETSTEIN, Sylvain BOUCHER, Olivier MAGNIN, Nathalie DECORBEZ, Stéphanie GIBERT.

Absent excusé avec procuration : 0

Absent non excusé : 0

14 votants

Secrétaire de séance : Myriam FUMEY-BOUGAUD

Session ordinaire

Début de séance : 20h15

Approbation en début de séance du dernier compte rendu de Conseil municipal du 31 janvier 2020, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Préambule : Monsieur le maire remercie chaleureusement et très sincèrement l'ensemble des conseillers municipaux pour leur investissement au service de la commune durant ces 6 années et associe l'ensemble du personnel communal dans ces remerciements.

1. Délibérations :

● Budget communal - approbation du compte administratif 2019 :

Mme Catherine DUC, maire adjoint délégué au budget et aux finances pour le budget principal présente le compte administratif 2019. Elle est désignée présidente de séance par le Conseil Municipal.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif principal						
Résultats reportés	0.00	92 160.74	113 411.48		113 411.48	92 160.74
Opérations de l'exercice	419 750.05	488 979.88	194 940.86	157 013.60	614 690.91	645 993.48
Totaux	419 750.05	581 140.62	308 352.34	157 013.60	728 102.39	738 154.22
Résultats de clôture		161 390.57	-151 338.74			10 051.83
Reste à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Totaux cumulés	419 750.05	581 140.62	308 352.34	157 013.60	728 102.39	738 154.22
Résultats définitifs		161 390.57	-151 338.74			10 051.83

L'assemblée :

- ✓ Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ✓ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le maire ayant quitté la salle, le conseil municipal, par 13 voix pour se prononce pour l'approbation du compte administratif 2019 du budget communal.

● Budget communal - approbation des comptes de gestion 2019 dressé par madame la receveuse :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que madame la receveuse a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

-Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par la receveuse, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal, par 14 voix pour se prononce pour l'approbation des comptes de gestion 2019 pour le budget communal.

● Cartes jeunes 2020/2021 :

En 2019-2020, nous avons permis aux enfants et aux jeunes de notre commune de bénéficier gratuitement de la carte Avantages Jeunes. Il nous est proposé de renouveler ce partenariat au prix de 7,00 € la carte pour l'édition 2020-2021 et cela avant le 15 août 2020, pour une diffusion effective des cartes Avantages Jeunes à partir du 1^{er} septembre 2020.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

● Demande de subvention pour la Fédération du Doubs du Secours populaire français :

La fédération du Doubs du Secours populaire français vient en aide aux plus démunis victimes de catastrophes, de guerres, de l'injustice sociale partout où il lui est possible de le faire.

Dans le contexte actuel national et mondial, les besoins explosent. Nos implantations actuelles sur Besançon, Audincourt, Bethoncourt et Montbéliard ne vont pas suffire et nous prévoyons d'implanter des antennes dans des zones non couvertes du Doubs.

Nos multiples initiatives de collectage nous permettent de couvrir les deux tiers de nos dépenses d'activités solidaires. Nos actions sont diverses et permettent d'accompagner les familles et les amener vers une vie « normale ».

Nous vous sollicitons donc pour obtenir un soutien financier d'un montant de 1000 euros.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix contre.

● **Ronde de l'espoir :**

Année 2020 historique pour notre association qui fêtera ses 30 ans. Durant ces trois décennies, cyclistes et accompagnateurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour contribuer à faire avancer la recherche, inciter les populations à participer aux campagnes de dépistage. Nous avons essayé de transmettre des messages d'espoir par des nombreux témoignages aux familles les plus éprouvées. Elan de générosité avec les municipalités, collectivités territoriales, commerçants, artisans et particuliers. Pour marquer ses 30 ans de soutien aux malades de notre région, la Ronde de l'Espoir se déroulera exceptionnellement sur 4 jours : 3, 4, 5 et 6 septembre 2020.

Le jeudi 3 septembre nous aurons le plaisir de traverser votre commune avec un peloton plus étoffé qu'à l'habitude accompagné d'une équipe de logistique et de sécurité très performante. Environ quinze jours avant cette date, nous vous communiquerons l'heure exacte de notre passage.

Actions de proximité pour un bénéfice immédiat en faveur des malades, c'est le sens de notre engagement commun avec la Ligue contre le Cancer. Ensemble donnons à cette édition 2020 un caractère d'espérance par un engagement et un investissement solidaire particulier. Les efforts conjugués de tous ont permis en 2019 de verser la somme de 36 762,00 € au Professeur BOSSET Président de la Ligue contre le Cancer Besançon.

En nous accueillant dans votre commune lors de notre passage, vous pouvez prévoir une collation et un local et/ou en votant une subvention, vous serez avec nous le soutien dont la recherche et les malades ont besoin.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour le passage de la Ronde de l'Espoir dans Pouilley-Français,

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour en prévision d'une collation et d'un local (sous réserve de la date et de la disponibilité),

Le Conseil municipal se prononce par 11 voix contre et 3 abstentions pour la l'attribution d'une subvention.

● **SIVOS :**

L'école intercommunale, répartie sur les 3 communes de Mazerolles le Salin (1 classe), Villers-Buzon (2 classes) et Pouilley-Français (3 classes), accueille un nombre d'enfants en baisse constante depuis plusieurs années et c'est malheureusement pour cette raison que l'inspectrice d'Académie de Besançon étudie la suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée scolaire de septembre 2020.

Le bilan du nombre d'enfants scolarisés confirme cette diminution :

- Septembre 2017 : total de 150 élèves et 6 classes,
- Septembre 2018 : total de 146 élèves et 6 classes,
- Septembre 2019 : total de 130 élèves et 6 classes,

Au 1er janvier 2020, nous avons 132 élèves pour 6 classes réparties sur 3 sites et les inscriptions des futurs élèves sont en cours pour la prochaine rentrée ...

La prévision de septembre 2020 : total de 115 élèves ... et 5 classes !

Les enfants scolarisés en maternelle (PS, MS et GS) seront tous scolarisés à Villers-Buzon grâce à la présence de la salle de motricité.

La commune de Pouilley-Français refuse de fermer une classe sur sa commune pour les raisons suivantes :

- Construction d'une 3ème classe aux normes d'accessibilité en 2014,
- Décloisonnement réalisé au sein de l'équipe enseignante sur place,
- Accueil des enfants en cas d'absence d'un des 3 enseignants,
- Restauration scolaire et locaux du périscolaire situés à Pouilley-Français,
- Bureau de la directrice de l'école intercommunale situé à Pouilley-Français,
- Travaux à la Maison pour tous (peinture, mise aux normes de la cuisine, mobilier, rangement, vaisselle) pour plus de convivialité et d'hygiène,
- Investissement financier pour sécuriser les abords piétonniers des 3 classes, du parking, de la restauration scolaire, avec la création d'un abribus et d'une voie réservée bus pour le stationnement des transports scolaires.
- En 2019/2020 : 91 enfants de l'école sont originaires de Pouilley-Français et 59 enfants sont usagers Francas.

Après lecture de ces informations Monsieur le maire demande au Conseil municipal de bien vouloir délibérer sur le fait que Pouilley-Français refuse de fermer une classe sur sa commune et considère que le bien être des enfants est le plus important, nous restons ouverts à différentes propositions.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix contre la fermeture d'une classe sur sa commune.

2. Infos et tour de table :

- 15 et 22 mars 2020 : Elections municipales,
- 27 mars : Festival du Chapitre,
- Samedi 11 avril à 11 h Spectacle Escargot le à la Maison pour tous :
Avec le Grand 8, c'est tout un territoire qui va se transformer en une fête foraine. Grâce à l'engagement de Grand Besançon Métropole, Côté Cour, la scène conventionnée Art, enfance, jeunesse de Besançon vous propose de venir partager des émotions fortes en familles.
- 8 mai : Cérémonie au monument aux morts,
- 30 mai : Marche de nuit,
- 13 juin : Apéro-concert,
- 27 juin : Repas d'Eté,
- 5 juillet : Vide grenier,
- Aout : Fermeture de la Maison Pour Tous,
- 3 octobre : 30ème Foire aux Saveurs d'Automne (1990/2020).

Fin de la séance : 21h15

- Prochaines réunions de Conseil municipal à définir suivant résultats des élections.
- Budget 2020 : vote le 24 avril à 20h 00 (à confirmer suivant résultats des élections).

Yves Maurice, Maire de Pouilley-Français

